

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal de Prévost, tenue le 9 mars 2020 à 19 h 30.

Le volet écologique a pris une part importante pour cette séance de mars. Notre Ville s'est vu décerner la certification **Communauté bleue des Laurentides**, la première de la région par l'organisme Eau secours. Ce groupe travaille à la promotion d'une gestion responsable de cette richesse qu'est l'eau potable.

Gestion règlementaire

Notre Ville vivra bientôt un autre tournant écologique. La loi 122, qui fut votée en février, permet aux Villes d'imposer une redevance (ce n'est pas une taxe) de 2 ¢, 5 ¢, 10 ¢, jusqu'à 50 ¢ sur des contenants à usage unique de moins de 900 millilitres, ainsi que sur les dosettes et les verres à café jetables, pour ne donner que quelques exemples. Ces redevances seront investies dans la communauté sous forme de distributrices d'eau potable ainsi que des systèmes de remplissage pour les contenants de lave-glaces automobile. Une résidente du secteur du Vieux Shawbridge, qui est une fidèle auditrice des séances du conseil via le WEB, me fit le commentaire que monsieur le maire utilisa beaucoup de temps sur ce point et usa d'un ton pédago-

gique pour nous faire comprendre le tout. Est-ce que 20 minutes pour expliquer les tenants et aboutissants d'un virage majeur qu'aborde notre Ville sont exagérées? À vous de juger.

Un avis de motion a été présenté concernant les emprunts totalisant 565 000 \$ pour l'achat de terrains et la création du futur **Pôle du savoir**. Son emplacement se situera dans le parc de la Rivière-du-Nord, adjacent au terrain de balle. Monsieur Jean Millette, rue Shaw, demanda au maire si cet emprunt pourrait être soumis à une demande de registre référendaire pour qui s'y opposerait. Le maire répondit par l'affirmative, ajoutant que 1326 signatures de personnes habiles à voter seraient nécessaires. Le mois dernier, votre chroniqueur a écrit que l'achat de ce terrain aurait pu s'élever à une somme de 2,5 millions. Ce fut une erreur de sa part.

Gestion des affaires juridiques

Une promesse bilatérale de cession a été présentée. On parle ici d'un excédent de terrain près de l'école des Falaises. À l'époque, Prévost avait déboursé 1,4 million, pour ce terrain et ses infrastructures d'eau et d'égouts afin

que l'établissement scolaire y soit construit, ledit emplacement avait été offert gratuitement à notre Commission scolaire. Suite à une Promesse bilatérale de session (point 4.2), un surplus de terrain qui s'y rattachait et qui ne fut pas cédé pour l'école sera vendu pour 1 \$. Si l'information qui circule est véridique, une bâtisse à vocation de soins de santé y serait construite. Fait plutôt singulier, même si ce point apparaissait à l'ordre du jour, monsieur le maire mentionna qu'il ne désirait pas être questionné sur ce projet!

Certaines résidences de Prévost pourraient être vendues pour non-paiement de taxes, ces dossiers sont gérés par la MRC de la Rivière-du-Nord, le tout s'élevant à 87 376 \$.

Gestion des contrats

Un contrat a été octroyé pour le marquage des lignes blanches ou jaunes sur la chaussée pour la somme de 206 000 \$ pour une période de trois ans. Le conseiller Laurin demanda à monsieur le maire si certains travaux de lignage, aux intersections, pourraient être effectués par le personnel de la Ville. Monsieur le maire répondit par l'affirmative.

La Ville de Prévost est en période de renouvellement de son

parc automobile. Un véhicule électrique de marque Volkswagen E-Golf 2020 fut acquis pour le montant de 31 293 \$ plus taxes.

La Ville fera la location de deux balais mécaniques, avec opérateurs, pour le nettoyage des chaussées ainsi qu'un camion 12 roues; celui-ci s'ajoute aux deux balais que la Ville possède déjà. Cette équipe s'occupera du nettoyage du secteur Nord. Pour le secteur Sud, un entrepreneur qui se spécialise dans le balayage des rues y sera affecté avec toute son équipe.

Bonne nouvelle: le ministère des Transports du Québec referra la chaussée et la fondation de la route 117, de la rue Mozart jusqu'à la limite sud de notre ville (Magasin Canac).

Gestion Développement durable

Un paiement de 27 474 \$ fut autorisé à la firme Tricentris, qui s'occupe du tri de nos bacs bleus, pour 2020. Un montant excédentaire de 72 302 \$ est ajouté, mais 90 % de ce dernier nous est remis sous forme de redevance. La récupération, c'est payant aussi!

Gestion urbanisme

Deux demandes d'amendement à la réglementation de zonage furent présentées: une sur la rue

Maple et l'autre sur le chemin du Lac-Écho. Madame Claire Boivin a demandé au maire Germain à quel endroit se situait la demande d'amendement sur le chemin du Lac-Écho. Les numéros de lot sont indiqués, mais pas l'adresse civique. Cette information serait pertinente et si aucune adresse n'est accolée à ce lot, l'adresse des terrains contigus serait un très bon indicateur pour le citoyen qui cherche à situer ces lots.

Nous savons que les lacs Écho et des Quatorze-Îles forment le même plan d'eau. Le conseiller Pierre Daigneault fut nommé par le conseil pour travailler, de concert avec la Ville de Saint-Hyppolite, afin de trouver des solutions pour améliorer la santé de ce lac.

Questions des citoyens

Madame Joanne Lauzon, Domaine des chansonniers: cette citoyenne, ayant déjà présenté une pétition contre la limitation de stationnement de 180 minutes à la vieille gare de Shawbridge, désire avoir des réponses sur le développement du dossier. Monsieur le maire répond que la Ville n'a pas encore arrêté sa décision.

2990, boul. Curé-Labelle, Prévost

Soins Dentaires Prévost



Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
Dr Guillaume Côté, DMD
Dr André Garceau, DMD
Dentistes généralistes

Appelez-nous aujourd'hui !
450.335.2990
www.dentisteprevost.com

SPÉCIALITÉS:
Thérapie manuelle
Ostéopathie
Prélèvements sanguins
Analyse de la course à pied

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS:
Blessure sportive
Maux de dos et de cou
Tendinite
Capsulite
Bursite
Fracture - Entorse

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS



2994 boul. Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0
www.physiodesmonts.com
450 224-2322

Jasmine Perreault
physiothérapeute

Caroline Perreault
physiothérapeute

Kim Aspirot
ostéopathe

Suzanne Gauvin
infirmière (prélèvements sanguins)



- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue
- Médecine de dépistage (Itss, mts, pap test, contraception)
- Massothérapie
- Laboratoire d'orthèses et prothèses
- Apnée du sommeil



CLINIQUE MULTI-SOINS DE PRÉVOST 2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PRÉVOST **450-224-2189**